

Communication du liquidateur de Weidenareal Metall SA en liquidation concordataire (WAM, anciennement Swissmetal Industries SA) aux créanciers et aux médias

## **Paiement d'acompte supplémentaire aux créanciers**

Berne, le 20 décembre 2022. Le liquidateur de WAM a décidé, conjointement avec la commission des créanciers, de payer un acompte supplémentaire aux créanciers de WAM admis définitivement en 3<sup>e</sup> classe. Ce dernier s'élève à 20% des créances de 3<sup>e</sup> classe définitivement admises. Il s'agit du 4<sup>e</sup> acompte dans la présente procédure.

En vue de ce 4<sup>e</sup> acompte, les créanciers de WAM recevront en janvier/février 2023 une circulaire du liquidateur qui contient les informations nécessaires. Simultanément, le liquidateur déposera le tableau de distribution correspondant.

Dès que le tableau de distribution sera entré en force, les paiements aux créanciers pourront être effectués.

## **Pour plus d'informations :**

- Site web du liquidateur: [www.liquidator-weidenareal.ch](http://www.liquidator-weidenareal.ch)
- Dr. Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone 031 357 00 00